

L'accompagnement des ABC d'un territoire Parc

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 2012

BUDGET

Environ 30 000 € par an (en fonction des ambitions de la commune)

PARTENAIRES

CBNMPM, Conservatoires d'espaces naturels (des régions ex-Aquitaine et ex-Midi-Pyrénées), Association des amis du parc national, Nature Midi-Pyrénées, AFB, Pays de Lourdes et Vallée des Gaves, Communes

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.pyrenees-parcnational.fr/fr/actualites/latlas-de-la-biodiversite-communale-outil-de-valorisation-des-patrimoines

DOMAINE D'ACTION

Inventaire, suivi, évaluation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Communes du territoire Parc national des Pyrénées

PILOTE

Parc national des Pyrénées

2, rue du IV septembre

65000 TARBES

05 62 54 16 40

www.parc-pyrenees.com



Olivier JUPILLE

Chargé de mission flore et écosystèmes

05 62 54 16 40

pnp.jupille@espaces-naturels.fr

Le Parc national des Pyrénées est porteur d'un projet de territoire appelé Charte, rédigé suite à une phase de concertation associant tous les acteurs du territoire. Pour plus de proximité et d'échanges sur la prise en compte de la biodiversité et pour améliorer les connaissances sur cette thématique, le parc a lancé un programme « Atlas de la Biodiversité des Communes » en 2011. Son objectif est d'inventorier la biodiversité à l'échelle d'une commune, d'instaurer un dialogue entre les acteurs locaux et de partager les enjeux relatifs au patrimoine naturel (espaces sauvages, jardins, bourgs, etc.) entre les acteurs du territoire et notamment les communes.

Au-delà de l'appropriation du patrimoine naturel par les élus et les habitants générée par la démarche, le programme vise aussi à constituer une aide à la décision pour l'aménagement des territoires en passant d'une logique de compensation et réparation à une logique de prévention, faire de la biodiversité un atout et un levier pour le territoire, créer ou renforcer le lien entre les habitants, les naturalistes et les gestionnaires. Un inventaire de la biodiversité communale (faune, flore, écosystèmes) est d'abord réalisé par les agents du parc, des partenaires régionaux et des citoyens. La connaissance acquise est valorisée via l'édition d'un livret, accompagné par la réalisation d'infrastructures et/ou d'outils (sentiers pédagogiques, animations spécifiques, etc.). Produit pour chaque commune et mis à disposition de tous, le livret présente le territoire étudié, la biodiversité qui le compose (paysages, milieux et espèces) et une synthèse des enjeux et initiatives possibles pour tenir compte ou valoriser cette biodiversité.

NB : le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNR LG) accompagne également les communes de son territoire dans la réalisation d'ABC (22 communes sur la partie girondine) pour réaliser un état des lieux écologique de chaque commune, informer et sensibiliser les acteurs du Parc à sa biodiversité en leur donnant un outil d'aide à la décision pour l'aménagement durable de leur territoire.





RÉSULTATS OBTENUS

■ En 2018, 13 communes se sont engagées dans la démarche. A ce jour, seules trois communes du territoire bénéficient de l'action finalisée. Il est donc difficile de tirer des conclusions à ce stade. Néanmoins, les premiers retours que nous avons sont plutôt positifs et les élus s'approprient la démarche même si le degré d'investissement diffère en fonction des sensibilités de chacun. Notre objectif est de parler de biodiversité à tout le monde, convaincus ou pas, dans l'espoir de faire évo-

luer les perceptions, susciter l'intérêt des plus sceptiques et générer une prise de conscience plus forte des enjeux.

■ La mise en œuvre du projet est souple (inventaires menés sur 1 à 3 années), comme le format du livrable. Chacun, en fonction de ses ambitions et de ses moyens, peut se lancer dans cette expérience.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La mobilisation des citoyens est chronophage et il arrive que la formule envisagée ne porte pas ses fruits. C'est assez frustrant.

A noter également la difficulté pour mobiliser des financements. Il n'est d'ailleurs pas rare d'entendre dire que 30 000 € pour un an d'ABC, c'est beaucoup d'argent. En effet, c'est une somme conséquente mais le travail à réaliser pour un atlas de la biodiversité mobilise des naturalistes, des scientifiques et des experts très qualifiés qui doivent pouvoir vivre de leur travail.

SOLUTIONS APPORTÉES

Il faut être au maximum à l'écoute des élus et, si l'initiative de base ne vient pas d'eux, les impliquer autant que possible de sorte qu'ils relaient l'information auprès des habitants.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Néant

TÉMOIGNAGE

Le volet relatif à l'animation de la démarche est important et ne doit pas être sous-estimé. Si l'on veut sensibiliser tout le monde, il faut s'en donner les moyens et y consacrer du temps au travers des animations diverses et variées.

Chaque commune doit trouver la formule qui lui correspond le mieux en fonction de son territoire et de sa population.